



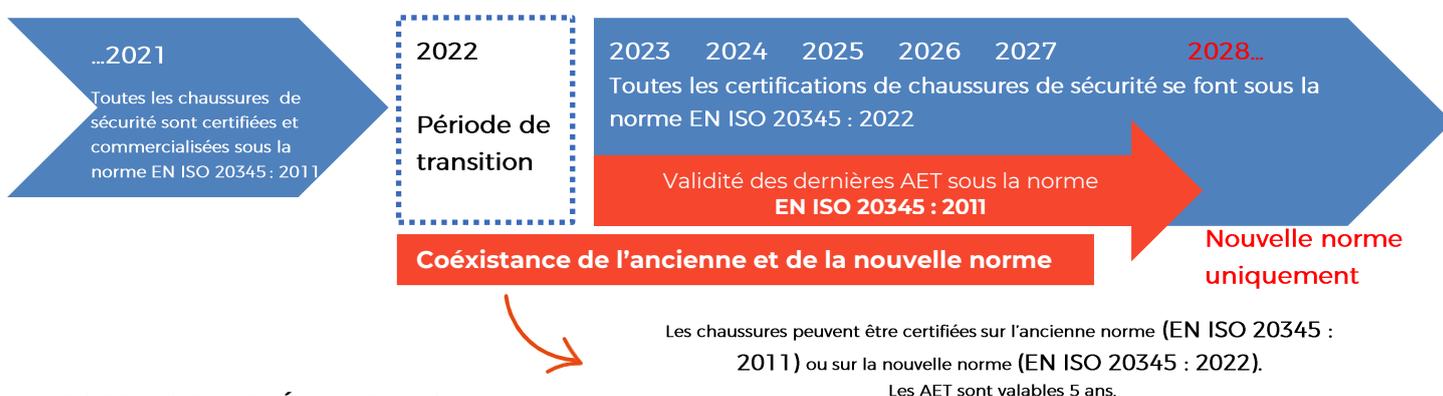
PROTECTION DES PIEDS

LES ÉVOLUTIONS À VENIR DE LA NORME EN ISO 20345 : 2022

Courant 2022, les fabricants de chaussures de sécurité auront la possibilité de normer leurs modèles à la nouvelle version de la norme EN ISO 20345 : 2022. Par anticipation, nous vous en dévoilons les informations principales.

Dès que cette dernière sera publiée, une période de transition de 12 mois permettra aux fabricants de chaussures de sécurité de certifier leurs produits au choix sur la norme actuelle (EN ISO 20345 : 2011) ou sur sa nouvelle version (EN ISO 20345 : 2022). Les certifications AET sont valables 5 ans. En conséquence, cela signifie que l'ancienne et la nouvelle norme coexisteront sur le marché encore plusieurs années.

Chronologie dans l'hypothèse d'une mise en application de la nouvelle version de la norme début 2022 :



LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

L'EXIGENCE DE LA RÉSISTANCE AU GLISSEMENT : un test de glisse détergeant/céramique fera désormais partie des exigences fondamentales SB. Un test glycérine/céramique pourra être réalisé en sus, sous forme d'exigence additionnelle (marquage SR). Les tests de glisse seront désormais effectués au talon et sur l'avant-pied (vs sur le talon et le plat de la semelle actuellement).

L'EXIGENCE DE LA RÉSISTANCE À LA PERFORATION : le marquage « P » nécessaire aujourd'hui au marquage normatif S1P et S3 est conservé, mais uniquement pour les inserts (plaques anti-perforation) métalliques. Les inserts non-métalliques (textile ou composite) se distinguent désormais en un marquage PL (test réalisé avec une « pointe large » de 4,5 mm), et un marquage PS (test réalisé avec une « pointe small » de 3mm).

L'EXIGENCE DE LA RÉSISTANCE DE LA SEMELLE AUX HYDROCARBURES (MARQUAGE FO) : cette exigence n'est plus obligatoire pour obtenir les marquages normatifs S1, S2, S3... Elle devient dans la nouvelle norme une exigence additionnelle, qui sera utile dans les environnements de travail exposés aux hydrocarbures.

DE NOUVEAUX MARQUAGES S6 ET S7 APPARAISSENT pour identifier des chaussures de sécurité totalement résistantes à l'eau, grâce à une membrane ou à des piqûres étanchéifiées par exemple.

*Le marquage S6 correspond à une actuelle chaussure S2 WR.

*Le marquage S7 correspond à une actuelle chaussure S3 WR.

DE NOUVELLES EXIGENCES ADDITIONNELLES APPARAISSENT.

*L'exigence SC encadre la normalisation des sur-embouts « pare-pierres » à travers un test de résistance à l'abrasion.

*L'exigence LG encadre les caractéristiques du talon décroché, pour renforcer la sécurité des utilisateurs montant sur une échelle.

QUELLE STRATÉGIE A ADAPTER ?

A ce jour, les produits présents dans nos catalogues sont certifiés sur la norme EN ISO 20345 : 2011.

Les innovations en cours de développement en 2022 passeront en priorité à la nouvelle norme. Nous allons également faire évoluer progressivement nos produits actuels vers la nouvelle norme. De ce fait, les deux normes coexisteront pendant plusieurs années.

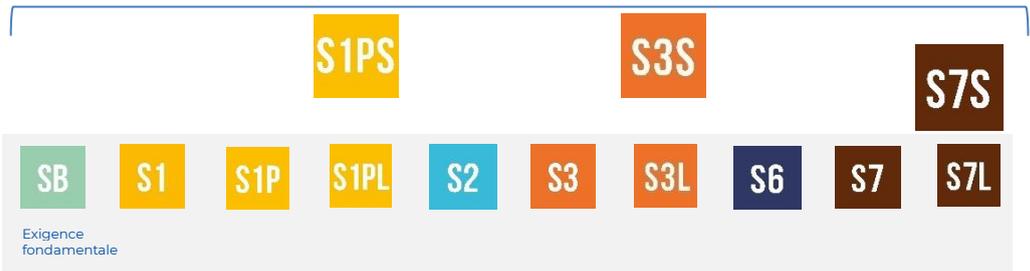
Durant cette phase de transition, nos partenaires se tiennent aux cotés de ses clients pour les aider à identifier, quelle que soit la version de la norme, les produits qui correspondront le mieux à leurs spécificités métiers.



PROTECTION DES PIEDS

COMPRENDRE LES NOUVEAUX MARQUAGES NORMATIFS

EN ISO 20345 : 2022



	SB	S1	S1P	S1PL	S2	S3	S3L	S6	S7	S7L
Protection des orteils (Embout de sécurité)										
Résistance à la glisse Sols céramique + détergent										
E Absorption énergie au talon										
A Antistatique										
P Résistance à la perforation Insert non-métallique Test sur pointe large 4,5 mm										
Nouveau PS/PL Résistance à la perforation Insert non-métallique PL=pointe large 4,5 mm PS=pointe small 3 mm										
Nouveau WPA Matière Tige Hydrofuge										
WR Imperméabilité à l'eau										

Les autres exigences additionnelles

C Amagnétique	Nouveau LG Système de grip (talon décroché)
AN Protection des malléoles	Nouveau SC Résistance à l'abrasion des pare-pierres
FO Résistance aux hydrocarbures	Nouveau SR Résistance à la glisse (sol céramique + huile)
CI Isolation du semelage (froid)	CR Résistance à la coupure
HI Isolation du semelage (chaud)	C Chaussure conductrice
M Protection des métatarses	HRO Résistance à la chaleur de la semelle d'usure (jusqu'à 300°)

Norme ESD

Dissipation électrostatique

